

## Honoraires Transaction

### Mandat de vente exclusif - Honoraires charge vendeurs :

Prix de vente inférieur à 190.000 €	7.500 € TTC
Prix de vente à partir de 190.000 €	4 %

### Mandat de vente simple - Honoraires charge vendeurs

Prix de vente inférieur à 150.000 €	7.500 € TTC
Prix de vente à partir de 150.000 €	5 %

## Honoraires Location\*

### Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail :

Un mois de loyer à la charge du locataire  
Un mois de loyer à la charge du propriétaire

### Honoraires réalisation de l'état des lieux :

Forfait T1-T2-T3 : 100 € TTC  
Forfait T4-T5 : 120 € TTC  
Forfait T6 et plus – Maison : 150 €

\* Dans la limite du plafonnement prévu par le décret d'application n° 2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014 signé par Sylvia Pinel, à savoir :

- **10 € TTC/m<sup>2</sup>** : Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail

- **3 € TTC/m<sup>2</sup>** : Honoraires pour la réalisation de l'état des lieux

**Carte professionnelle N° CPI 6902 2016 000 014 912**  
**Délivrée par la CCI VILLEFRANCHE ET DU BEAUJOLAIS**

04 74 65 93 10

Nous consulter